

« dans le temple des saintes Lettres, ne vous imaginez point pour cela que la reconnaissance du vrai Dieu soit née avec le Pentateuque. En effet, les livres du législateur sacré ne sont que l'histoire de ce nom incommunicable, commençant dans le paradis avec Adam, loin qu'il faille dater sa promulgation de l'Égypte ou de Moïse. Voulez-vous une autre preuve? L'immense multitude du genre humain n'avait jamais entendu parler du prophète hébreu, encore moins de ses livres; elle connut cependant le Dieu de Moïse. Au milieu des ombres d'un paganisme qui obscurcissaient le règne de la vérité, les nations idolâtres distinguent l'Éternel de leurs vaines idoles, et le nomment de son nom : le Dieu des dieux. »

Dieu ne voulant pas rester entièrement étranger à ses créations, s'est donc révélé à l'homme, dès l'origine du monde; et la conscience de l'âme, ce don précieux du Créateur, qui depuis le commencement est toujours la même, n'a pas pu ne point proclamer dans l'univers entier l'existence d'un Dieu éternel, tout-puissant et créateur.

Mais puisqu'il existe un Dieu, principe de toutes choses et créateur de l'homme, ce Dieu qui a imposé des lois aux animaux, aux astres et à la matière, et qui s'est révélé lui-même à l'homme, sans quoi il n'aurait jamais été connu, ce Dieu a dû soumettre aussi l'homme à des lois, afin que cette créature n'adorât que le souverain maître, et fût un jour digne par sa pureté de contempler face à face le Très-Haut. Et ces lois, Dieu a dû les révéler à l'homme : nous allons le prouver.

6^e QUESTION.

Une religion révélée de Dieu est-elle nécessaire à l'homme?

Il n'y a point d'esprit assez pénétrant pour découvrir par lui-même des vérités aussi sublimes (celles de la religion), si on ne les lui montre pas; et cependant elles ne sont pas assez obscures pour qu'un bon esprit ne les comprenne parfaitement, lorsqu'on les lui montre.

CICÉRON, de Orat., lib. II, cap. 31.

Nous avons démontré la nécessité d'une religion, afin que l'homme fût contenu dans les limites d'une liberté raisonnable,

et qu'il ne pût abuser de ses facultés au détriment de ses semblables, ni les tourner à sa perte et à son malheur. Mais puisqu'il existe un Dieu, créateur de toutes les choses de ce monde, ce Dieu a dû révéler à l'homme les vérités qu'il eût été impossible à celui-ci de découvrir, s'il avait été abandonné à sa raison et à ses propres lumières. Et comment l'homme aurait-il su qu'il existe un Dieu, tout-puissant, éternel, créateur de l'univers, si Dieu ne s'était point révélé? A quoi l'homme aurait-il pu reconnaître que Dieu veut être adoré, si Dieu ne le lui avait point prescrit? Aurait-il connu la différence du bien d'avec le mal, si Dieu ne la lui avait enseignée? L'homme, abandonné à sa raison et à ses propres lumières, était incapable de reconnaître l'existence de Dieu et de se créer une religion. Aussi, la religion primitive est en même temps une religion naturelle et une religion révélée de Dieu; elle est naturelle, dans ce sens qu'elle est conforme aux besoins de l'humanité, à la nature de Dieu et à la nature de l'homme; et que, lorsque nous en sommes instruits, nous pouvons par les seules lumières de la raison, en sentir et en démontrer la vérité. Mais elle n'est point naturelle dans ce sens, qu'aucun homme soit parvenu par ses propres recherches à en découvrir tous les dogmes, tous les préceptes, et à les professer dans leur pureté : personne ne l'a connue, si ce n'est ceux qui l'ont reçue par la révélation ou par la tradition.

Une expérience générale, et qui date de six mille ans, doit nous convaincre que la raison humaine, privée du secours de la révélation, n'est qu'un aveugle qui marche à tâtons dans le plus grand jour; car, à proprement parler, la raison n'est rien autre chose que la faculté d'être instruit et de sentir la vérité, lorsqu'elle nous est proposée; mais ce n'est pas le pouvoir de découvrir toute vérité par nous-mêmes et par nos propres réflexions, sans aucun secours étranger. La raison n'est dans le fond que la connaissance d'un très-petit nombre d'objets; et nous sommes forcés de croire une infinité de faits aussi incompréhensibles pour nous que les mystères de la religion, sans qu'ils soient pour cela contraires à la raison. Ainsi, quand on parle à un aveugle-né des couleurs, d'un tableau, d'un miroir, d'une perspective et des

merveilleux effets de la lumière, il n'y comprend pas plus qu'un mystère de la Trinité. Cependant, s'il ne croyait pas au témoignage de ceux qui ont des yeux, il serait un insensé.

La raison livrée à elle-même égare l'homme; elle le déprave; et c'est en raisonnant très-mal que tous les peuples ont jugé qu'il fallait adorer les astres, les éléments, toutes les parties de la nature, les âmes des morts, même les animaux. En religion, la raison seule n'a enfanté qu'un polythéisme insensé, qu'une idolâtrie grossière. Et cent fois les philosophes ont avoué que si l'homme n'avait d'autre guide que la raison, le genre humain périrait bientôt; car pour la plupart de nos actions naturelles, la raison ne nous sert à rien, l'instinct et le sentiment seuls deviennent notre guide. Ainsi, ce n'est point la raison qui nous apprend qu'un tel fruit, qu'un tel aliment nous est salutaire ou pernicieux, que l'eau peut éteindre notre soif, que des habits peuvent nous défendre des injures de l'air. Dans les questions de fait et d'expérience, la raison ne sert également à rien; nous sommes forcés de prendre pour guide le témoignage ou de nos propres sens ou de ceux d'autrui, de nous fier à la certitude morale; et celui qui dans ces circonstances ne voudrait consulter que sa raison, serait un insensé. Si un homme qui danse sur la corde raisonnait sur les règles de l'équilibre, son raisonnement lui ferait perdre l'équilibre, qu'il garde merveilleusement sans raisonner; et la raison ne lui servirait qu'à tomber par terre.

A l'égard de la religion, Dieu, dès le commencement du monde, s'est fait connaître à l'homme par les sens en l'instruisant de vive voix, et par conséquent par la révélation. Quel secours l'homme pouvait-il tirer alors de sa raison? il n'aurait pas seulement eu un langage formé si Dieu ne le lui avait donné en même temps que la faculté de parler. Il est donc absolument faux que la raison soit le seul guide que Dieu nous ait donné pour le connaître, pour nous convaincre de son existence, et pour savoir quel culte nous devons lui rendre.

Il n'est pas également plus vrai de dire avec les incrédules, que c'est par la raison seule que nous pouvons savoir si une religion est révélée ou non, si elle est vraie ou fausse. C'est, à la

vérité, par la raison générale seule, qui ne peut nous conduire en erreur, de l'aveu même des philosophes cartésiens, que nous devons juger si les preuves d'une révélation sont réelles ou supposées, solides ou seulement apparentes; mais ces preuves sont des faits. Or, les faits se prouvent par des attestations et par des monuments, et non par des raisonnements ou par un examen spéculatif de la religion révélée. L'examen des faits est à la portée des hommes les plus ignorants. Il n'en est pas de même de l'examen de la doctrine; il faut discuter pour savoir si elle est vraie ou fausse, et cette discussion ne peut être faite que par des hommes très-instruits; encore sont-ils exposés à se tromper lourdement.

Avant d'examiner si telle doctrine est vraie ou fausse en elle-même, il faut donc examiner d'abord si elle est révélée ou non, et dans le premier cas l'admettre comme divine, bien qu'on n'en comprenne pas les mystères.

S'il était nécessaire, nous n'aurions pas beaucoup de peine à démontrer la faiblesse de la raison humaine, et la multitude de ses erreurs en fait de morale, de droit naturel, de lois, d'usages et de coutume. Hérodote disait déjà autrefois que si l'on demandait à des hommes de différentes nations quelles sont les meilleurs lois et les coutumes les plus raisonnables, chacun d'eux ne manquerait pas de répondre que ce sont celles de son pays.

Mais examinons le principe de la suffisance de la raison pour connaître la totalité des vérités religieuses, et nous aurons démontré l'absurdité du système des déistes modernes, qui rejettent toute révélation.

Toutes les religions qui ont été professées dans le monde renfermaient des dogmes et des préceptes; et parmi ces préceptes, les uns étaient relatifs au culte à rendre à la Divinité, les autres aux devoirs à observer. Ainsi l'on peut considérer dans la religion trois parties distinctes: la doctrine, le culte et la morale. Or la raison est incapable par elle-même et sans aucun enseignement extérieur, d'avoir une connaissance exacte et entière d'aucun de ces objets.

Et d'abord, qui osera soutenir que la raison a en elle-même une force suffisante pour découvrir la doctrine de la religion tout

entière, et que l'esprit humain a dans ses seules forces le moyen de s'élever à la notion exacte de Dieu, de ses perfections, de ses opérations, de ses jugements? qui aura l'absurde prétention de dire que, pour acquérir ces hautes connaissances, un secours divin lui soit inutile (1)? Mais recourons aux faits, examinons ce que devient la doctrine sacrée, et parmi le peuple, et même parmi les hommes éclairés, lorsque, égaré par ses passions, l'homme eut perdu la trace de la révélation primitive, et que, secouant ce frein religieux, il voulut soumettre sa religion à sa raison. Le dogme fondamental de l'existence de Dieu ne périt pas à la vérité, parmi le genre humain, soit que les traditions primitives en eussent conservé la mémoire, soit plutôt qu'un sentiment naturel rappelle si fortement l'homme à son auteur, qu'il lui est impossible de l'oublier entièrement. Mais si Dieu ne fut pas absolument ignoré, il fut généralement méconnu. L'univers, ce vaste temple, qui ne devait être consacré qu'à la gloire du Créateur, se remplit de toutes les espèces d'idoles; tout, jusqu'aux passions et aux vices, fut érigé en divinité, obtint des autels, eut des ministres, se vit offrir des sacrifices, et reçut le culte de l'homme. Ce roi de la nature se prosterna servilement devant les objets les plus vils et les plus infâmes. Les philosophes eux-mêmes donnèrent l'enseignement et l'exemple des plus honteuses absurdités; et, comme si la sagesse divine eût voulu que la raison acquit par ses propres efforts la conscience de sa faiblesse, connût l'étendue et les bornes de l'esprit humain, elle fit marcher, dans l'ordre des temps, la philosophie avant la religion, et avant Jésus-Christ les plus beaux génies dont le monde se glorifie.

Dans le siècle des plus brillantes lumières, la nature semblait s'épuiser pour enfanter les talents les plus brillants qui puissent exister parmi les hommes, et les génies les plus vastes dont l'histoire des siècles fasse mention. Toutes ces puissances intellectuelles multiplièrent leurs travaux pour découvrir les sublimes vérités qui unissent la terre au ciel : mais quel fut l'effet de tant

(1) Saint Jean Chrysostome, *Genèse*, homélie 25, num. 14. — Saint Ambroise, *de fide*, cap. 1, lib. xiii, num. 79.

de grands efforts, le fruit de tant de profondes méditations, le produit de tant de veilles? les contradictions les plus palpables, les erreurs les plus grossières, le pyrrhonisme, l'athéisme, le matérialisme, le fanatisme, le polythéisme, l'abjuration de la providence, et d'autres systèmes encore aussi déraisonnables, tous fastueusement décorés, dans ces jours comme dans les nôtres, du nom imposant de philosophie. Il vint enfin un temps où quelques philosophes plus conséquents que les autres, frappés des absurdités où étaient tombés leurs devanciers, sentant et la nécessité de la religion et leur impuissance à en trouver une véritable, déclarèrent qu'il fallait abandonner le monde aux erreurs établies, et qu'il était nécessaire de le tromper (1).

Voilà ce que le flambeau de la philosophie, qui avait répandu de si vives lumières sur les sciences naturelles, apporta auprès des vérités religieuses : une vapeur noire et infecte, qui redoubla encore l'obscurité dont elles étaient environnées.

Jésus-Christ parut, et l'homme sut positivement et avec certitude tout ce qu'il a besoin de savoir sur la Divinité; et si le Fils de Dieu ne lui a pas donné l'explication des mystères, il lui en a du moins apporté la connaissance, il lui en a montré ce qu'il est nécessaire que la créature sache pour assurer ses relations avec son Créateur.

La raison humaine est donc incapable, par elle-même et sans aucun enseignement extérieur, d'avoir une connaissance exacte et entière des principales vérités dogmatiques. Une révélation est donc nécessaire pour arriver avec certitude à cette connaissance. Maintenant considérons son utilité, sa nécessité même relativement au culte dû à la Divinité.

En admettant l'existence d'un Dieu, personne ne nous contestera qu'il ne soit dû un culte à cet Être suprême, et les déistes eux-mêmes conviennent aujourd'hui de cette vérité. Les uns réduisent le culte de la Divinité aux seuls hommages intérieurs du cœur; d'autres, avouant qu'un culte extérieur est convenable et nécessaire, prétendent encore que la raison humaine est suffisante pour le régler, ou que, tout au plus, c'est une affaire de

(1) Saint Augustin, *de civitate Dei*, lib. vi, cap. 10, num. 3; lib. iv, cap. 27.

police, qui doit être déterminée par les magistrats civils. Telles sont les trois assertions du déisme que nous allons examiner.

Dès qu'il est d'un culte par tous les hommes, ce culte doit être un culte commun, et par conséquent un culte extérieur. Réduire le culte aux seules adorations extérieures, c'est ne vouloir véritablement point de culte. Les affections humaines ne sont pas des idées métaphysiques; elles tiennent tellement aux sens, que, sans leur ministère, elles ne peuvent se maintenir, ni peut-être même se former. La sensibilité morale de presque tous les hommes a besoin d'être excitée et entretenue par leur sensibilité physique. Le culte, s'il n'est fixé par des signes sensibles, ne tardera pas à s'égarer; s'il n'en est soutenu, il sera bientôt anéanti. Beaucoup d'hommes sont simples; une pompe solennelle est nécessaire pour élever leurs pensées. La majeure partie est faible et a besoin d'exemples qui la raniment; la plupart sont légers et frivoles, il faut que des actes extérieurs rappellent leur attention. Combien d'hommes sont grossiers et ignorants! ce n'est qu'à l'aide des rites solennels que les instructions religieuses se graveront dans leur mémoire. Tous ont des manières de voir et de juger différentes; sans assemblées publiques, qui est-ce qui les réunira dans une croyance unanime et dans une morale commune? Et si le culte extérieur n'est ni un devoir ni un besoin pour l'homme, pourquoi tous les législateurs l'ont-ils prescrit et réglé? pourquoi tout ce qui a jamais existé d'hommes et de nations a-t-il constamment reconnu, adopté, pratiqué un culte? Toutes les histoires des temps anciens et modernes, des peuples éclairés et ignorants, nous présentent le genre humain rendant à la Divinité des hommages publics, élevant des temples, dressant des autels, offrant des sacrifices, formant des vœux communs. Les cultes ont varié sur la terre, mais l'existence d'un culte extérieur a été invariable en tout temps, comme en tout pays.

Nous convenons cependant que le culte intérieur est le plus nécessaire à l'homme et le plus agréable à Dieu; mais ce n'est que pour le maintenir et l'animer que le culte extérieur est établi: et de la nécessité d'un culte extérieur résulte la nécessité

d'une autorité qui en prescrive les règles. Sans cette intervention supérieure, comment l'uniformité y serait-elle établie? comment la décence y serait-elle maintenue?

Les déistes qui prétendent soumettre exclusivement le culte à la raison, n'ont pas fait attention que la raison n'est pas un être particulier ayant son existence à part. Chaque homme a sa raison, qui n'est pas celle des autres. Ainsi, faire de la raison la seule règle du culte, c'est rendre chaque individu juge de ce qu'il doit à la Divinité; et dès lors que de cultes divers! Ici, les esprits simples dégraderont le culte par leurs pratiques minutieuses; là, de prétendus beaux esprits le simplifieront jusqu'à l'anéantir; ailleurs, des esprits dépravés le corrompront, feront de l'hommage rendu à la Divinité le prétexte des plus graves offenses envers elle, et de l'acte le plus saint l'occasion des plus honteuses dissolutions. Rappelons-nous les myriades de cultes imaginés en l'honneur des dieux du paganisme. Et au milieu de ce chaos de cultes divers, est-il possible de douter que leur diversité ne devienne la source intarissable de divisions, de disputes, de querelles?

Ceux des incrédules qui laissent aux magistrats civils le soin de régler le culte, affaiblissent la difficulté, mais sans la résoudre. Ils forment autant de religions que de pays, autant de changements dans la religion qu'il y aura de successions parmi les magistrats. Et comme dans le Catholicisme le culte divin est l'expression du dogme et de la morale, ses variations continues, dans les divers pays et dans les divers temps, influenceront nécessairement sur la croyance et sur la pratique. On présentera d'autres dogmes à professer, d'autres devoirs à remplir; et dans toutes ces fluctuations les abus se glisseront, les vices naîtront, et la nature sera aussi violée que la religion blessée. N'était-ce pas sous l'autorité des lois, sous l'empire des gouvernements, sous l'inspection des magistrats, que se célébraient les mystères impurs qui font rougir la nature, que s'offraient les sacrifices humains qui la font frémir?

L'enseignement de la raison est donc incomplet et insuffisant pour établir un culte religieux; il lui faut donc le secours d'une

révélation supérieure; et ce secours ne lui est pas moins indispensable pour établir une bonne morale : c'est ce que nous allons démontrer.

Et d'abord, observons la marche artificieuse de l'incrédulité. Elle avance que, par ses seules lumières, l'esprit humain peut aisément connaître et pratiquer toute religion; et quand il s'agit de prouver son assertion générale, elle la réduit à la morale seule. Et comme c'est, en effet, la partie de la religion sur laquelle la raison a le plus de prise, et que l'esprit humain peut le plus facilement apercevoir, c'est sur la loi morale que portent les principaux sophismes des ennemis de la révélation. Mais encore sur ce point, leur prétention est vaine et leurs arguments frivoles; car la raison humaine est totalement dépourvue de ce qu'il lui faudrait pour réoimr le monde dans une morale saine et commune; elle n'est suffisante ni pour faire connaître à l'homme tous les devoirs moraux, ni surtout pour les lui faire pratiquer.

Prouvons d'abord que la morale ne trouve pas dans nos pensées l'évidence que lui attribuent les déistes; nous démontrerons ensuite qu'elle n'y trouve pas également l'autorité.

Et ici il ne s'agit pas seulement des premiers principes de la loi naturelle, qui se présentent naturellement à l'esprit, mais de cette loi tout entière, c'est-à-dire et de ces premiers principes et de leurs conséquences, soit prochaines, soit éloignées, qui ne se découvrent qu'à l'aide de raisonnements plus ou moins compliqués.

En effet, si toute la loi naturelle est évidente, pourquoi a-t-elle été presque universellement méconnue, tant que le monde n'a été éclairé que par la raison, et jusqu'au temps où le soleil de vérité a répandu ses rayons sur l'univers? L'histoire de la raison humaine, avant que le Christianisme vint l'instruire, n'est que le récit déplorable de ses monstrueuses absurdités. Les passions les plus dangereuses formellement autorisées, les actions les plus criminelles, non-seulement devenues communes dans la pratique, mais justifiées par l'opinion publique, consacrées par des lois, défilées par la religion; voilà ce qu'était la morale des peuples, lorsque Jésus-Christ est venu la réformer.

Si toute la loi naturelle est évidente, pourquoi, avant l'Évangile, n'a-t-il jamais paru une collection entière de préceptes, un code complet de vertus? Quelques philosophes avaient bien découvert, un à un, par la seule force de leur raison, des principes de conduite véritablement utiles; mais là fut posée à leurs découvertes une barrière que jamais ils ne purent franchir.

Si toute la loi naturelle est évidente, pourquoi ces philosophes si célèbres, qui, à la profondeur du génie, à la force du raisonnement, joignaient toute la pompe de l'éloquence la plus persuasive, n'ont-ils pas eu la force de la faire connaître au monde? Pourquoi, dans un long intervalle de temps, toute leur puissance s'est-elle réduite à former un petit nombre d'élèves, tandis qu'en peu de temps l'Évangile, avec sa simplicité, a répandu dans le monde entier la connaissance et la pratique de toutes les vertus?

Si toute la loi naturelle est évidente, pourquoi les doutes dont sont enveloppées les opinions des philosophes? Pourquoi les contradictions multipliées de leurs diverses écoles sur les fondements de la religion et des mœurs? L'Écriture-Sainte nous présente ces génies si vantés, mais privés de la lumière, marchant à tâtons dans les ténèbres, errant çà et là, semblables à des hommes ivres (1), cherchant avec les mains, comme les aveugles, des murs qui les soutiennent et les dirigent, et se heurtant dans les ténèbres dont ils sont environnés (2).

Si toute la loi naturelle est évidente, pourquoi les erreurs sur la loi naturelle, où sont tombés les plus beaux génies de l'antiquité? On ne peut, sans déplorer la faiblesse de l'esprit humain, lire les absurdités grossières qu'ont avancées ceux mêmes qui ont le plus étendu ses connaissances; on ne peut sans rougir rappeler les maximes infâmes qu'ils ont débitées.

Si toute la loi naturelle est évidente, pourquoi les aveux de ces hommes si célèbres sur leur impuissance à la découvrir, sur la nécessité d'un secours divin qui la fasse connaître (3)?

(1) Job, ch. xii, v. 25.

(2) Isaïe, ch. lxx, v. 10.

(3) Plato in *Epinemide*. — Cicéron, *Tusculanes*, quest., livre iii, ch. 28, num. 69. — Id., *de natura deorum*, lib. 1, cap. 22, num. 60. — Saint Justin, *Apol.* 71.

Il est donc bien certain qu'avant la publication de l'Évangile, la raison humaine n'avait pu faire connaître avec évidence la totalité des préceptes naturels, même aux plus beaux génies, aux plus profonds philosophes qui aient existé. Qu'on juge de là si elle peut les mettre à la portée des esprits ordinaires, c'est-à-dire de la très-grande majorité, de l'universalité morale du genre humain ! Pour sentir plus vivement encore cette vérité, considérons que de choses il faut supposer dans un homme, pour le croire capable d'atteindre, par la force de sa raison, la totalité des vérités morales ? Les lumières avec le talent d'en faire usage ; la pratique du raisonnement abstrait ; l'attention proportionnée à l'importance de l'objet, et qui ne soit ni détournée par l'insouciance, ni distraite par les affaires ou par la dissipation ; l'esprit dégagé des préjugés qui le préoccupent et qui l'égarant ; le cœur vide des passions qui altèrent sa raison et lui font illusion sur ses devoirs. Qui oserait avancer que ces qualités sont inutiles pour connaître non-seulement les principes de la loi naturelle, mais toutes leurs conséquences ? Qui oserait prétendre que tous les hommes en sont doués ?

Ce qui a fait illusion à quelques esprits sur le pouvoir de la raison relativement à la morale, c'est la facilité qu'a la raison humaine de comprendre tous les préceptes moraux que lui dicte la loi divine, d'en reconnaître la sagesse, d'en saisir la convenance, d'en sentir l'harmonie et l'union qu'ils ont entre eux. De là on a conclu inconséquemment qu'elle a la force de les découvrir.

Mais il est bien évident que l'homme ne peut trouver la morale entière au dedans de lui-même ; incapable de la découvrir, il faut qu'il en soit instruit par la révélation : la révélation seule tranche tous les raisonnements, termine toutes les disputes ; la révélation réforme les idées fausses, rectifie les inexactes, modère les exagérées, éclaircit les obscures, fixe les incertaines ; elle imprime à tout ce qu'elle enseigne ses caractères de clarté, de certitude, d'universalité ; elle présente la lumière de la morale, et

cap. 10.—Origène, *contre Celse*, livre VII, num. 42.—Lactance, *institutions divines*, livre I, ch. 8.

soudain les ténèbres s'évanouissent, les doutes disparaissent, et l'univers éclairé l'adopte.

Et quand même nous accorderions, contre l'évidence, que la raison humaine, par sa propre force et sans aucun secours étranger, peut atteindre à la connaissance de la totalité des devoirs moraux, elle serait encore insuffisante : une loi n'est pas une simple spéculation ; elle exige qu'on l'observe : une autorité qui impose l'obligation de l'observer lui est donc essentiellement nécessaire. Or, cette autorité ne peut pas être dans la raison elle-même, c'est-à-dire dans la raison de chaque homme ; car une obligation envers soi-même, dont on peut se déivrer à son gré, est une pure illusion.

Les déistes, qui prétendent trouver dans la raison humaine l'autorité suffisante, le solide fondement de l'obligation, en ce que la raison nous découvre l'existence d'un être suprême dont la justice infinie récompense la vertu et punit le vice ; ces déistes n'ont pas fait attention que tout ce qui résulte de cette connaissance, c'est que nous devons pratiquer l'une et éviter l'autre : ce n'est là qu'une idée générale, et même vague, insuffisante pour diriger notre conduite. Il ne suffit pas de montrer en général qu'il y a une loi, d'établir vaguement qu'il existe un législateur ; c'est la totalité des articles de cette loi que nous devons connaître, afin que nous puissions les observer, sans quoi nous ne pouvons être responsables de leur infraction. Il est donc nécessaire d'appliquer l'autorité obligatoire à tous les articles de la loi, de faire voir que chacun de ses commandements émane du législateur. De quel droit prétendrait-on soumettre les hommes à ce qu'on appelle un précepte de la loi naturelle, si on ne leur en montre pas clairement que c'est l'auteur de cette loi qui l'a ordonné ? Et s'il se rencontre des hommes qui, tout en convenant que Dieu a donné une loi naturelle, nient qu'il y ait compris ce que d'autres s'imaginent de leur prescrire, les préceptes naturels n'auront plus d'autorité que celle que leur attribuera la raison capricieuse de chaque individu. Dès lors, tout homme, devenu dépositaire de sa morale et juge de ses devoirs, se créera une morale, se donnera des devoirs au gré de ses opinions, de ses intérêts, de ses passions : il y aura autant de lois naturelles

que d'hommes; et partout la raison contredira la loi, la loi combatta la loi. De la même loi on fera ressortir des règles diamétralement opposées; souvent même, au nom de la loi naturelle, se commettront les atrocités qui y sont les plus contraires. Ici, la piété filiale enfoncera le couteau dans le sein d'un père, pour lui épargner les insupportables longueurs de la vieillesse; là, la tendresse paternelle immolera dans le berceau l'enfant mal constitué, pour lui sauver les douleurs dont le menacent son organisation vicieuse. Rappelons-nous encore tous les crimes commis par des nations entières avec le sentiment de la vertu, dans le vif désir et dans la ferme persuasion de plaire à la divinité?.... Et lorsque la mauvaise foi, se prévalant de ces incertitudes, voudra ériger ses vices en vertu, quel moyen aura-t-on pour la confondre? Quand la cupidité, l'ambition, l'orgueil, la vengeance, le libertinage, toutes les passions qui agitent l'homme, prétendront qu'en se satisfaisant elles obéissent à ce que leur dicte la loi naturelle, de quel droit viendra-t-on les réprimer? La raison humaine, dépositaire et seul organe de la morale, arbitre suprême de ses devoirs, n'en est-elle pas le juge en dernier ressort?

Mais pour se soustraire à ces affreux résultats, qui démontrent évidemment l'incohérence et le danger d'un pareil système, on prétend que, si la raison particulière de chaque homme ne peut ériger en loi toutes les vérités morales, la raison des hommes sages et éclairés est capable, en les faisant connaître, de montrer les devoirs qu'elles imposent; c'est-à-dire que l'autorité de la loi naturelle reposera dans la philosophie. Prouvons par trois raisons principales que la philosophie est absolument dépourvue d'autorité.

En premier lieu, la philosophie qui autrefois agrandit le cercle de la morale naturelle par la découverte de quelques vérités nouvelles, eut-elle le pouvoir d'en corroborer l'empire, d'en renforcer la sanction? Le philosophe propose les idées d'ordre et de justice, mais il ne les érige pas en devoirs; il indique les vertus, mais il ne les commande pas; il exhorte à les pratiquer, mais il ne les enjoint pas; il fait voir le danger des passions, mais il ne les proscrie pas; il peint la difformité du vice, mais il ne le con-

damne pas. Précepteur et non législateur, il instruit toujours et n'ordonne jamais; il ouvre une école, mais il n'élève pas au tribunal; il donne des leçons, mais il ne dicte pas de préceptes: il pourra parvenir à l'autorité de persuasion, s'il en a le talent; mais tous ses efforts ne lui feront jamais atteindre l'autorité de commandement.

En second lieu, le philosophe, qui ne peut employer que la voie de l'enseignement et de la discussion, ne peut même avoir l'autorité de persuasion que vis-à-vis d'un très-petit nombre de personnes. Ses leçons ne peuvent être reçues que par ceux qui ont assez de loisir pour les suivre, assez de lumières pour les comprendre, assez de sagacité pour entrer dans des raisonnements abstraits. Ainsi la majeure partie, la presque totalité du genre humain est étrangère aux enseignements philosophiques.

En troisième lieu, pour que les philosophes pussent acquérir de l'autorité, il faudrait au moins qu'ils fussent réunis dans un même enseignement. Mais lorsque, sur les points les plus essentiels, on les voit tous se contredire, quelle puissance peut-on leur attribuer? Quel droit a un philosophe de prescrire à l'homme des devoirs, que ne prescrit pas un autre philosophe? Si nous contemplons toutes les sectes philosophiques, nous les verrons toutes divisées d'opinions, se combattant avec acharnement, ayant chacune d'elles ses docteurs, ses partisans, ses disciples, ses adversaires, entretenant des discussions contradictoires, des disputes interminables, des querelles amères; et c'est l'autorité de la philosophie qu'on imposerait à l'homme pour le régir! Et c'est à elle qu'on arrogerait le droit de dicter à la terre tous les préceptes de la loi naturelle (1)! En vérité, le déisme n'est pas plus heureux dans son système de la suprématie des philosophes, que dans celui de la suffisance de la raison humaine.

Aussi les plus célèbres philosophes de l'antiquité, plus modestes et de meilleure foi que les modernes, ont reconnu la nécessité d'une lumière surnaturelle, pour connaître la nature de Dieu, la manière dont il veut être adoré, la destinée et les

(1) De La Luzerne, *Dissertation sur la révélation.*

devoirs de l'homme. Et il est démontré par le fait que, faute des secours d'une lumière surnaturelle, les plus savants philosophes se sont égarés en fait de religion aussi grossièrement que le vulgaire, et qu'ils ont consacré par leur suffrage toutes les erreurs et toutes les superstitions qu'ils ont trouvées établies.

Platon donne pour avis à un législateur de ne jamais toucher à la religion, « de peur, dit-il, de lui en substituer une moins certaine, car il doit savoir qu'il n'est pas possible à une nature mortelle d'avoir rien de certain sur cette matière (1). » — Dans le second *Alcibiade*, il fait dire à Socrate : « Il faut attendre que quelqu'un vienne nous instruire de la manière dont nous devons nous comporter envers les dieux et envers les hommes.....; jusqu'alors il vaut mieux différer l'offrande des sacrifices, que de ne pas savoir en les offrant si on plaira à Dieu, ou si on ne lui plaira pas. » — Dans le quatrième livre des *Lois*, il conclut qu'il faut recourir à quelque dieu, ou attendre du ciel un guide, un maître qui nous instruisse sur ce sujet.

— Dans le cinquième livre, il veut que l'on consulte l'oracle touchant le culte des dieux : « Car, dit-il, nous ne savons rien de nous-mêmes sur tout cela. » — Dans le *Phédon*, parlant de l'immortalité de l'âme, il dit que « la connaissance claire de ces choses dans cette vie est impossible, ou du moins très-difficile..... Le sage doit donc, ajoute-t-il, s'en tenir à ce qui paraît le plus probable, à moins qu'il n'ait des lumières plus sûres, ou la parole de Dieu lui-même qui lui serve de guide. »

Cicéron, dans ses *Tusculanes*, après avoir rapporté ce que les anciens ont dit pour et contre le dogme de l'immortalité de l'âme, ajoute : « C'est l'affaire d'un Dieu de voir laquelle de ces opinions est la plus vraie; pour nous, nous ne sommes pas même en état de déterminer laquelle est la plus probable. »

Plutarque pense, comme Platon et Aristote, que les dogmes d'un Dieu auteur du monde, d'une providence, de l'immortalité de l'âme, sont d'anciennes traditions, et non des vérités découvertes par le raisonnement. Il commence son *Traité* en disant

(1) *Epinomis*.

« qu'il convient à un homme sage de demander aux dieux toutes les bonnes choses, mais surtout l'avantage de les connaître autant que les hommes en sont capables, parce que c'est le plus grand don que Dieu puisse faire à l'homme (1). »

Les stoïciens pensaient de même. Simplicius est d'avis que c'est de Dieu lui-même qu'il faut apprendre la manière de nous le rendre favorable (2).

Marc-Aurèle-Antonin attribue à une grâce particulière des dieux l'application qu'il avait mise à connaître les véritables règles de morale; et il se flatte d'avoir reçu d'eux non-seulement des avertissements, mais des ordres et des préceptes (3).

Mélisse de Samos, disciple de Parménide, disait que nous ne devons rien assurer touchant les dieux, parce que nous ne les connaissons pas (4).

Celse rapporte le passage de Platon, dans lequel il dit qu'il est difficile de découvrir le Créateur ou le père de ce monde; et qu'il est impossible ou dangereux de le faire connaître à tous (5).

Ce fut aussi l'opinion des nouveaux platoniciens. Jamblique avoue que « l'homme doit faire ce qui est agréable à Dieu; mais il n'est pas facile de le connaître, dit-il, à moins qu'on ne l'ait appris de Dieu lui-même, ou des génies, ou que l'on n'ait été éclairé d'une lumière divine (6). » Il dit ailleurs qu'il n'est pas possible de bien parler des dieux, s'ils ne nous instruisent pas eux-mêmes (7).

Porphyre est du même avis (8). Selon Proclus, nous ne connaissons jamais ce qui regarde la divinité, à moins que nous n'ayons été éclairés d'une manière céleste (9).

(1) *De Isir*, et *Oisir*.

(2) *Manuel d'Epictète*, t. II, p. 211, 212.

(3) *Méflexions morales*, livre I, à la fin.

(4) *Diog.-Laër.*, livre IX, § 24.

(5) Origène, livre VII, num. 47.

(6) *Vie de Pythagore*, ch. XXVIII.

(7) *Mystères*, sect. VII, ch. 18.

(8) *De abstinence*, lib. II, num. 53.

(9) In *Platon*, *Theol.*, cap. I.

L'empereur Julien, ennemi déclaré de la révélation chrétienne, convient néanmoins qu'il en faut une. « On pourrait peut-être, dit-il, regarder comme une pure intelligence et plutôt comme un Dieu que comme un homme, celui qui connaîtrait la nature de Dieu (1). » — « Si nous croyons l'âme immortelle, dit-il autre part, ce n'est point sur la parole des hommes; mais sur celle des dieux mêmes, qui seuls peuvent connaître ces vérités (2). »

C'est dans cette persuasion que tous les nouveaux platoniciens eurent recours à la théurgie, à la magie, à un prétendu commerce avec les dieux ou génies, pour en apprendre ce qu'ils ne pouvaient découvrir eux-mêmes. Mais, par une inconséquence palpable, ils rejetèrent le Christianisme qui leur offrait la connaissance de ce qui leur importait le plus de savoir.

Le simple peuple sentait le même besoin de la révélation que les philosophes, et c'est pour cela qu'il ajoutait foi si aisément à tous ceux qui se disaient inspirés, et à tous les moyens par lesquels il espérait connaître les volontés du ciel. Et cette crédulité des peuples démontre le besoin de s'attacher à la vraie révélation.

Parcourons toutes les contrées de la terre; remontons aux temps les plus anciens : où trouverons-nous une nation qui n'ait pas eu une religion positive, qui n'ait pas ajouté foi à des communications avec la divinité; qui n'ait pas cru tenir directement de Dieu une doctrine à professer, des pratiques à observer et des règles à suivre? Il faut que le besoin qu'a l'homme d'une révélation ait été bien vivement, bien universellement senti, pour réunir tout le genre humain dans une même croyance. Les peuples ont varié entre eux sur la révélation, mais ils se sont accordés sur la nécessité; ils ont altéré, obscurci, défigurés les enseignements positifs de la divinité, mais la persuasion d'un enseignement positif est restée constamment parmi eux. Cet accord si absolument général de tous les pays et de tous les

(1) Lettre à Thénastius,

(2) Lettre à Théodore, pontife.

temps, est un aveu solennel, prononcé par tout le genre humain, de l'insuffisance de la raison à connaître toute religion.

Et qui ne reconnaîtrait que si la bonté divine a imposé une loi à l'homme, ce n'a été que pour enchaîner l'homme à Dieu par son propre intérêt? Livré à lui-même et affranchi du joug divin, qu'eût-il semblé? L'expérience nous le démontre : un objet de dégoût pour son maître, un autre animal jeté péle-mêle parmi ces animaux stupides qui ont été créés pour lui obéir, et que Dieu n'abandonne à leurs libres penchants que pour attester le mépris où il les tient. Au lieu de cela, l'éternelle sagesse a voulu que l'homme pût se glorifier d'avoir été jugé digne de tenir sa loi de Dieu, et que, créature raisonnable, élevée à l'intelligence et au raisonnement, il fût contenu dans les limites raisonnables, et soumis au monarque qui lui avait soumis la nature tout entière.

Dieu avait donc jugé qu'une révélation était nécessaire à l'homme; aussi n'attendit-il pas que l'homme raisonnât, pour lui révéler, pour lui enseigner une religion : Dieu n'avait pas besoin du secours de la raison humaine pour prescrire des devoirs à sa créature.

7^e QUESTION.

Existe-t-il réellement une religion révélée?

Dans les derniers temps, la montagne sur laquelle se bâta la maison du Seigneur, sera fondée sur le haut des monts, et elle s'élèvera au-dessus des rochers, et toutes les nations y accourront en foule, en disant : Allons, montons à la montagne du Seigneur, à la maison du Dieu de Jacob; il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers, parce que la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur de Jérusalem.

ISAÏE, ch. II, v. 2, 3.

Dieu, disent les Pères de l'Église, donne au genre humain des leçons convenables à ses différents âges; com me un père tendre

il a égard au degré de capacité de son enfant ; il fait marcher l'ouvrage de la grâce du même pas que celui de la nature, pour démontrer qu'il est l'auteur de l'un et de l'autre. Tel est le principe duquel il faut partir pour concevoir le plan que la sagesse éternelle a suivi en prescrivant aux hommes une religion.

Ainsi, dans les siècles voisins de la création, le genre humain, dans une espèce d'enfance, ne devait avoir d'autre société que celle des familles, d'autres lois que celles de la nature, d'autre gouvernement que celui des pères et des vieillards. Dieu, en donnant l'être à nos premiers parents, ne leur enseigna que ce qu'ils avaient besoin de savoir pour lors ; il leur révéla qu'il est le seul créateur du monde, et en particulier de l'homme, que seul il gouverne toutes choses par sa providence, qu'il est le seul bienfaiteur et le seul législateur suprême ; qu'il est le vengeur du crime et le rémunérateur de la vertu. Il leur apprit qu'il les avait créés à son image et à sa ressemblance, qu'ils étaient par conséquent d'une nature très-supérieure à celle des brutes, puisqu'il soumettait à leur empire tous les animaux sans exception. Il leur prescrivit la manière dont il voulait être honoré, en consacrant le septième jour à son culte. Il leur accorda la fécondité par une bénédiction particulière, en un mot, il leur révéla une religion domestique, peu de dogmes, un culte simple, une morale dont il avait gravé les principes au fond du cœur. Le chef de famille était le pontife-né de cette religion primitive. Emanée de la bouche du Créateur, elle devait passer des pères aux enfants par les leçons de l'éducation. La tradition domestique, les pratiques du culte journalier, la marche régulière de l'univers et la voix de la conscience se réunissaient pour apprendre aux hommes à n'adorer qu'un seul Dieu.

Voilà ce que nous apprenons dans l'histoire même de la création, et ce qui nous est confirmé par l'auteur de l'*Écclésiastique*. Après avoir parlé de la création de nos premiers parents, l'écrivain sacré ajoute : « Dieu les a remplis de la lumière, de l'intelligence, leur a donné la science de l'esprit, a doué leur cœur de sentiment, leur a montré le bien et le mal ; il a fait lire son œil sur leurs cœurs, afin qu'ils vissent la magnificence

de ses ouvrages, qu'ils bénissent son saint nom, qu'ils le glorifient de ses merveilles et de la grandeur de ses œuvres ; il leur a prescrit des règles de conduite, et les a rendus dépositaires de la loi de vie ; il a fait avec eux une alliance éternelle, leur a enseigné les préceptes de sa justice ; ils ont vu l'éclat de sa gloire, ont été honorés des leçons de sa voix ; il leur a dit : Fuyez toute iniquité ; il a ordonné à chacun d'eux de veiller sur son prochain (1). » Et nous voyons cette religion sainte et divine se perpétuer dans la race des patriarches.

La religion naturelle est donc une religion révélée de Dieu et conforme à l'état primitif des hommes. Les hommes ne l'ont point inventée ; ils étaient incapables de former une religion aussi sage et aussi pure que celle dont parlent les Livres saints. Et lorsque les déistes nous présentent la religion naturelle qu'ils ont forgée, comme l'ouvrage de la raison seule, ils nous en imposent grossièrement : c'est l'œuvre de la révélation divine.... Autre chose est de dire que la raison humaine une fois éclairée par la révélation est capable de sentir et de prouver la vérité des dogmes primitifs professés par les patriarches, et autre chose de soutenir que la raison toute seule, sans aucun secours étranger, peut les découvrir. Un homme avec un certain degré d'intelligence est capable de comprendre le système de Newton, d'en saisir les preuves, d'en suivre les conséquences ; mais s'en suit-il de là qu'il était en état de l'inventer, quand même on ne lui en aurait jamais parlé?

Deux mille cinq cents ans après la création, le genre humain s'était multiplié, les peuplades s'étaient réunies en corps de nation ; il leur fallait des lois, et une religion qui rendit ces lois sacrées. Déjà, la négligence des pères, l'indocilité des enfants, la jalousie, l'intérêt, la crainte, passions inquiètes et ombrageuses, avaient fait interrompre peu à peu les pratiques du culte commun et oublier la tradition domestique ; déjà, la plupart avaient plus ou moins altéré les dogmes essentiels de la religion primitive ; et n'osant secouer absolument le joug de la révélation

(1) Ch. xvi, v. 5 et suiv.

divine, ils avaient cherché à le rendre moins incommode, moins gênant pour leurs passions. L'homme devenu polythéiste et idolâtre, s'était fait autant de divinités qu'il y a d'êtres dans la nature; il ne suivait que son caprice dans le culte qu'il leur rendait; et se livrait à tous les désordres dont les erreurs fatales du polythéisme et de l'idolâtrie sont la source. Chaque peuplade avait sa religion, ses dieux indigènes et nationaux, ses protecteurs particuliers ennemis des autres peuplades; et toutes divinisait leurs rois et leurs fondateurs. Dieu se fit alors connaître aux hébreux sous de nouveaux rapports analogues aux circonstances. Non-seulement il renouela par Moïse et confirma les leçons qu'il avait données à leurs pères, mais il y en ajouta de nouvelles, relatives au génie d'une nation naissante, qui allait bientôt devenir un peuple policé. Le culte ancien fut conservé; Dieu le rendit seulement plus étendu et plus pompeux, et il établit un sacerdoce. Il apprit, en outre, aux hébreux qu'il est le fondateur de la société civile, l'auteur et le vengeur des lois, l'arbitre du sort des nations, leur seul protecteur et leur roi suprême. Il répétait continuellement aux hébreux: « C'est moi qui suis votre seul maître et votre Dieu. » Conséquemment, dans le code mosaïque, Dieu incorpora ensemble les lois religieuses, civiles, politiques et militaires; il imprima aux unes et aux autres le sceau de son autorité et leur donna la même sanction; il statua les mêmes peines contre les infracteurs, les mêmes récompenses pour ceux qui seraient fidèles à les observer. De là, les lois sévères contre l'idolâtrie, la défense de sacrifier aux dieux des autres nations, la peine de mort prononcée contre les prévaricateurs. Un israélite coupable d'avoir sacrifié à des dieux étrangers, était non-seulement criminel de lèse-majesté, mais traître envers sa patrie; il était censé rendre hommage à un roi étranger.

Ceux qui ont déclamé contre cette théocratie, contre cette religion locale, nationale, exclusive, sévère, jalouse, n'étaient ni de profonds raisonneurs ni d'habiles politiques. Les peuples étaient alors dans l'effervescence des passions de la jeunesse; ils ne respiraient que la guerre, les conquêtes, le meurtre, le

brigandage; ils ne goûtaient que les voluptés grossières; ils ne connaissaient d'autre bien que la satisfaction des sens. Il fallait donc un frein rigoureux, une législation sévère et menaçante pour les réprimer. Iduméens, égyptiens, phéniciens, assyriens, tous étaient possédés de la même fureur. Dieu plaça au milieu d'eux la république juive, pour leur servir de modèle et pour leur montrer ce qu'ils auraient dû faire: ils ont mieux aimé se dépouiller et s'entre-détruire, nourrir entre eux des jalousies, des inimitiés, des guerres continuelles qui ont été la source de tous leurs malheurs.

Ce fut là la seconde époque de la révélation, et comme, pour ainsi dire, la transition à un nouvel ordre de choses qui devait commencer à Jésus-Christ. Car la religion juive n'était qu'un préparatif à la révélation plus ample et plus générale que Dieu voulait donner lorsque le genre humain serait devenu capable de la recevoir; et Dieu n'avait point laissé ignorer à son peuple ce qu'il avait résolu de faire dans les siècles suivants: par la bouche de ses prophètes, il lui avait annoncé la vocation future de toutes les nations à sa connaissance et à son culte.

Pour amener le genre humain à cette troisième et dernière révélation, Dieu s'est servi de la démenée générale des peuples, de la manie des conquêtes. Vers l'an 4000 du monde, l'empire romain avait englouti tous les autres; la plupart des habitants du monde connu étaient devenus sujets du même souverain. Par les transmigrations, par les voyages, par les exploits des guerriers, par le commerce, par les arts, par la philosophie, le genre humain semblait être parvenu à l'âge mûr. Les peuples étaient devenus capables de fraterniser, de former ensemble une société religieuse universelle: Dieu a daigné l'établir. Il avait parlé aux premiers hommes par leur père, aux nations naissantes par un législateur; il a parlé à l'univers entier par son Fils. Jésus-Christ, fidèle interprète des volontés de son Père, n'est point venu fonder un royaume ni une société temporelle, mais le royaume des cieux, le royaume de Dieu, la communion des saints. Tout, en effet, dans la religion universelle du Christ, se rapporte au salut et à la sanctification de l'homme. Notre di-

vin Maître n'a contredit aucun des dogmes révélés dès le commencement; au contraire, il les a étendus, expliqués, confirmés; il n'a révoqué aucune des lois morales prescrites à Adam, à Noé, et renfermées dans le Décalogue de Moïse, mais il les a développées, il en a montré le vrai sens et les conséquences, il en a rendu la pratique plus sûre par des conseils de perfection. Au culte matériel et grossier qui convenait aux premiers âges du monde, il a substitué l'adoration en esprit et en vérité, un culte simple, mais majestueux, praticable et utile dans toutes les contrées de l'univers. Cette dernière époque de la révélation est appelée par les apôtres, « les derniers jours, la plénitude des temps, » la consommation des siècles, » parce que c'est le dernier état des choses qui doit durer jusqu'à la fin du monde.

« Ce n'est pas connaître le Christianisme, que de l'envisager comme une religion nouvelle, isolée, qui ne tient à rien, qui n'a ni titres ni ancêtres. Le Christianisme est le couronnement d'un édifice commencé à la création, et qui s'est avancé avec les siècles; le complément d'un plan constamment suivi par la providence divine, d'un dessein à l'exécution duquel Dieu a fait servir toutes les révolutions de l'univers : ce plan divin embrasse toute la durée des siècles.

« Un signe non équivoque de l'opération divine, est la constance et l'uniformité; ce caractère brille dans la nature, il n'éclate pas moins dans la religion. Dieu n'a point enseigné aux hommes dans un temps le contraire de ce qu'il leur avait dit dans un autre; mais à certaines époques il leur a révélé des vérités dont il ne les avait pas encore instruits auparavant. La croyance des patriarches n'a point été changée par les leçons de Moïse; le symbole des chrétiens, quoique plus étendu, n'est point opposé à celui des hébreux. Le code de morale donné à Moïse se retrouve dans le Décalogue; celui-ci a été renouvelé, expliqué et confirmé par Jésus-Christ.

« Où est l'erreur religieuse ou philosophique qui jouisse, dès sa naissance, d'une perfection immuable comme en jouit la religion révélée de Dieu? où est l'homme capable de lui donner une telle perfection? Et lorsqu'un imposteur arabe, Mahomet, voulut pu-

blier une quatrième révélation, se placer sur la même ligne que Moïse et Jésus-Christ, quelle liaison a-t-il mise entre cette prétendue révélation et les trois précédentes? à peine les connaissait-il, et il était trop ignorant pour en saisir l'ensemble. Le Mahométisme ne tient à rien; il est même positivement opposé à plusieurs des vérités que Dieu a révélées : or Dieu ne s'est jamais contredit. Le Mahométisme est une religion purement nationale, analogue au climat, aux mœurs et au génie des arabes. L'auteur était, comme ses compatriotes, ignorant, naïf, rusé, fourbe, voluptueux, violent, avide de brigandage et de rapines : il a donné à sa doctrine l'empreinte de son caractère.

« Si nous remontons plus haut, nous retrouvons le même défaut dans la religion de Zoroastre. Il ignorait ou il a méconnu ce que Dieu avait révélé aux patriarches et aux israélites, et il l'a contredit dans les points les plus essentiels : tels que l'unité de Dieu et sa providence, l'origine de l'âme, la source du mal, etc., etc.

« Mais pour confondre toutes les religions prétendues révélées, il nous suffira de démontrer les caractères essentiels à une religion révélée, et de prouver que le Christianisme seul possède ces caractères sacrés; d'où nous tirerons cette conséquence forcée, que toutes les autres religions sont des inventions purement humaines, parce que l'unité de Dieu entraîne nécessairement l'unité de religion.

8^e QUESTION.

Caractères essentiels à une religion révélée : le Christianisme possède-t-il ces caractères?

Oui, Seigneur, si par impossible ma foi était une erreur, ce serait vous qui m'auriez trompé, en permettant que le Christianisme fût marqué à des caractères où je reconnais l'empreinte de votre main toute-puissante.

RICHARD DE SAINT-VICTOR.

« Dieu n'a pu imposer à l'homme une religion, qui n'aurait pas joui d'une manière ineffaçable de tous les caractères de la divi-